

Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES
Département du Marché du Travail

Numéro 385 - 9 décembre 1993

LE CHÔMAGE DES DEMANDEURS D'EMPLOI AGÉS DE PLUS DE 50 ANS DE 1982 A 1992

Le chômage des plus âgés est le plus souvent un chômage de longue durée, d'anciens ouvriers ou cadres, licenciés de l'industrie ou du BTP. Avec 367 000 personnes de plus de 50 ans en fin 1992, il forme 42 % du chômage ouvrier qualifié ou non, et 23 % du chômage des cadres.

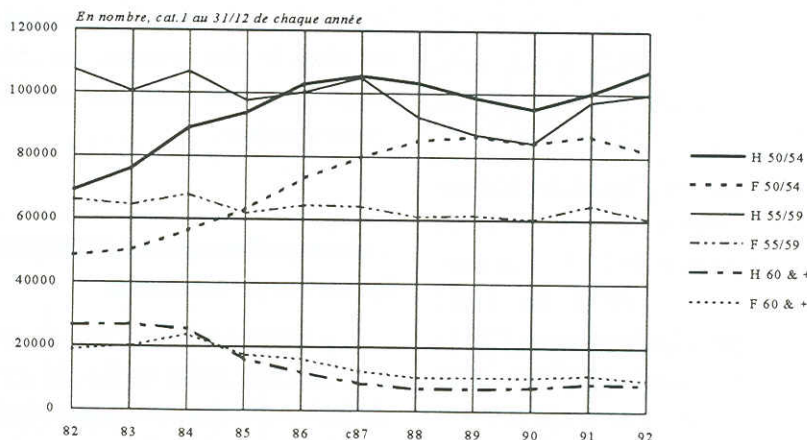
Augmentation modérée du nombre de demandeurs d'emploi âgés

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et âgés de plus de 50 ans, est passé de 336 000 fin décembre 1982 à 367 000 fin décembre 1992, soit une augmentation de 9,1 % à comparer à celle de l'ensemble des DEFM : +43,7%. Ce sont en fait les deman-

deurs âgés de 50 à 54 ans dont le nombre a beaucoup augmenté (plus de 60 % en 10 ans, dont près de 68 % pour les femmes et de 55 % pour les hommes). Au contraire, le nombre de demandeurs de plus de 55 ans a diminué (graphique 1).

La période 1982-1992 n'est pas homogène. La courbe des demandeurs âgés de 50 à 54 ans croît sur

Graphique 1
Demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus de 1982 à 1992 par sexe et âge



DARES

Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62 - Fax : 40.56.56.42

les années 1982-1987 puis diminue avec l'amélioration de la conjoncture. Sur la période la plus récente, le chômage des 50-54 ans augmente à nouveau (+4,2 % en 1991 et +0,8 % en 1992 contre respectivement +11,8 % et +5,4 % pour l'ensemble des DEFM).

La croissance du chômage des 55 à 59 ans est différente, car dépendante des mesures institutionnelles de préretraite et de dispense de recherche d'emploi prises à leur égard. Les évolutions constatées dépendent ainsi fortement non seulement de l'évolution globale de la situation économique, mais aussi des dispositions, plus ou moins restrictives selon les années, d'entrées en préretraite. De la même manière la diminution du chômage des plus de 60 ans est liée à la possibilité de prendre sa retraite à cet âge depuis 1984.

Le poids des 50-54 ans s'alourdit

Parmi l'ensemble des DEFM, le poids des 50-54 ans a régulièrement augmenté de décembre 1982 (5,5 %) à décembre 1989 (7,2 %); fin décembre 1992 il est revenu à 6,1 %. Avec le développement des préretraites, celui des 55-59 ans a constamment diminué jusqu'en décembre 1992 (5,2 % contre 8,1 % fin décembre 1982). Enfin, celui des 60 ans et plus est passé de près de 2,1 % en 1982 à 0,6 % en 1992.

Globalement, la part des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus est passée de 15,7 % de l'ensemble des DEFM fin 1982 (18,9 % pour les hommes et 12,5 % pour les femmes) à 11,9 % fin 1992 (14,0 % pour les hommes et 9,9 % pour les femmes). A titre de comparaison, la part des moins de 25 ans chute dans le même temps de 45,2 % à 26,0 % alors que celle des

25-49 ans passe de 39,0 % à 62,1 %. La pyramide des âges du chômage enregistré par l'ANPE s'est ainsi concentrée sur les tranches d'âge adultes de 25 à 54 ans.

Le rythme des entrées est lié à celui des licenciements économiques...

Les entrées liées à un licenciement économique constituent le premier motif d'inscription à l'ANPE des 50 ans et plus; elles touchent davantage les hommes que les femmes. La période 1983-1992 fait apparaître, en phase avec les évolutions de l'emploi, une forte croissance des entrées liées à un licenciement économique jusqu'en 1987, suivie d'une diminution jusqu'en 1990 et à nouveau d'une remontée au cours des années 1991 et 1992. Les entrées pour ce motif ont davantage concerné les 55 ans et plus que les 50-54 ans. Pour ces derniers, l'entrée en chômage succède de plus en plus à une fin de contrat à durée déterminée, le phénomène étant plus marqué chez les femmes.

Les entrées consécutives à un autre licenciement sont proportionnellement plus importantes pour les plus de 50 ans que pour les plus jeunes. Le chômage des plus âgés est ainsi, le plus souvent, un chômage d'anciens licenciés, économiques ou non.

...alors que les sorties suivent plus les arrêts de recherche

L'importance des arrêts de recherche caractérise les flux de sortie de l'ANPE des demandeurs âgés de 55 ans et plus. Par contre les reprises d'emploi, bien que proportionnellement très inférieures à celles des jeunes et des adultes,

constituent le premier motif de sortie du chômage des 50-54 ans. Leur rythme d'évolution est lié à celui de la situation du marché du travail, cette catégorie de chômeurs n'ayant pas accès aux mesures spécifiques d'encouragement au retrait d'activité (préretraites, dispenses de recherche d'emploi). Le profil des courbes de reprise d'emploi diffère selon le sexe : chez les hommes, ces sorties de chômage croissent de 1984 à 1988 pour diminuer ensuite, sauf en 1992; chez les femmes, elles progressent jusqu'en 1990, et reprennent en 1992 dans une proportion nettement supérieure à celle de leurs homologues masculins (+15,6 % contre +3,3 %). Cette reprise est à relier sans doute aux mesures prises en 1992 en faveur des chômeurs de longue durée.

Les reprises d'emploi ne sont pas inexistantes pour les plus de 55 ans. 17 % des sorties entre 55 et 59 ans le sont pour ce motif en 1992 : cette proportion était de 28 % en 1983. A 60 ans et plus ce motif ne représente plus que 5 % des sorties en 1992 (6 % dix ans plus tôt).

La montée des « dispensés de recherche d'emploi (DRE) »

Au cours de la période 1983-1992, on observe une décroissance suivie d'une légère remontée des sorties pour retraite, qui représentent 8,5 % des sorties pour arrêt de recherche des 50 ans et plus en 1992. Cette évolution s'est faite au profit des dispenses de recherche d'emploi (DRE), instaurées en 1984 pour les inscrits à l'ANPE de plus de 55 ans, qui représentent 64,5 % des arrêts de recherche des 50 ans et plus en 1992.

Du fait de la dispense de recherche d'emploi (DRE), les arrêts de

recherche des 55-59 ans et plus ont augmenté considérablement de 1984 à 1988, la plus forte progression étant enregistrée en 1987 (+ 42,0 %, soit + 56,5 % pour les femmes et +34,3% pour les hommes). De 1989 à 1991 on observe une diminution de ce motif de sortie, plus prononcée chez les hommes que chez les femmes. Les arrêts de recherche progressent à nouveau en 1992 (+ 7,2 %) : à l'effet induit par les dispositifs alternatifs de préretraite Etat ou Unedic s'ajoute celui des mesures prises à l'égard des chômeurs de longue durée âgés. Globalement, la

part des sorties pour arrêt de recherche des 55-59 ans dans le total des flux de sorties de cette tranche d'âge a augmenté, passant de 16,9 % en 1983 à 56,2 % en 1992.

Chez les demandeurs âgés de 60 ans et plus, l'augmentation des arrêts de recherche suit une évolution différente. Compte tenu du passage de l'âge normal de la retraite de 65 à 60 ans, ce motif culmine en 1985 : +74,8 % par rapport à 1984, la hausse étant deux fois plus forte chez les femmes (+ 115,8 %) que chez les hommes (+ 54,1 %). De 1985 à 1991, les arrêts de recher-

che diminuent régulièrement pour les hommes, et de façon plus accidentée pour les femmes. L'année 1992 se caractérise par une progression des arrêts de recherche, supérieure pour cette tranche d'âge à celle des 55-59 ans (+ 30 % contre + 7,2 %). Le poids de ce motif dans l'ensemble des flux de sortie du chômage des 60 ans et plus est ainsi passé de 45,9 % en 1983 à 60,6 % en 1992.

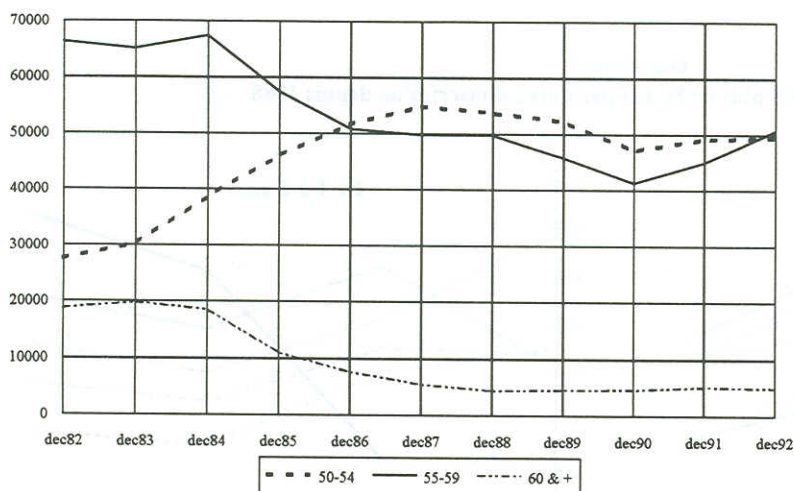
La mesure de dispense de recherche d'emploi (DRE), étendue à tous les demandeurs d'emploi âgés de 55 ans et plus en 1987, explique en grande partie ces évolutions. En 1988 on compte 95 000 DRE, soit 32,4 % du total des sorties des plus de 50 ans et 54,8 % de celles des plus de 55 ans. Avec 71 000 DRE en 1992, ces proportions reviennent respectivement à 24,0% et 43,3%. Si l'on rapproche l'évolution des flux de DRE de celle, orientée à la baisse, du nombre de demandeurs d'emploi âgés de 55 ans en chômage de longue durée, on constate que la mesure s'est appliquée en quasi-totalité aux chômeurs de longue durée âgés.

En revanche, les arrêts de recherche d'emploi ne représentent en 1992 que 12,3% du total des flux de sorties des 50 à 54 ans. L'augmentation survenue en 1992 (+30,6%), qui concerne surtout les femmes, est à relier, là encore, aux mesures prises à l'égard des chômeurs de longue durée âgés.

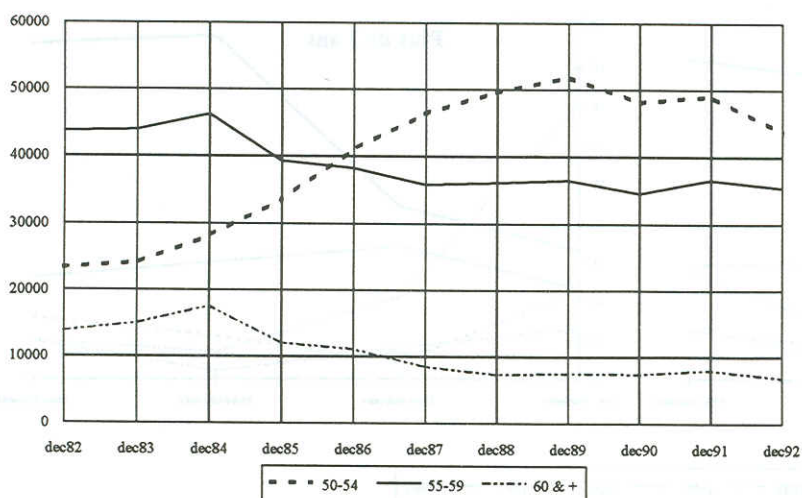
Le chômage de longue durée des 50-54 ans a augmenté

Le chômage des 50 ans et plus est majoritairement un chômage de longue durée. Fin 1992, plus de la moitié (52 %) des demandes d'em-

Graphique 2
Hommes âgés de 50 ans et plus,
inscrits depuis plus d'un an, de 1982 à 1992



Femmes âgées de 50 ans et plus,
inscrites depuis plus d'un an, de 1982 à 1992



ploi des chômeurs de 50 ans et plus sont enregistrées à l'ANPE depuis plus d'un an; chez les 25-49 ans, cette proportion est de 30,6 % et chez les moins de 25 ans, de 14,7%. A cette même date, la part des 50-54 ans est prépondérante parmi ces chômeurs de longue durée de 50 ans et plus (49 % des DEFM de plus d'un an de 50 ans et plus, contre 45 % pour ceux de 55-59 ans et 6 % pour ceux de 60 ans et plus); c'est d'ailleurs le cas depuis la fin de 1986.

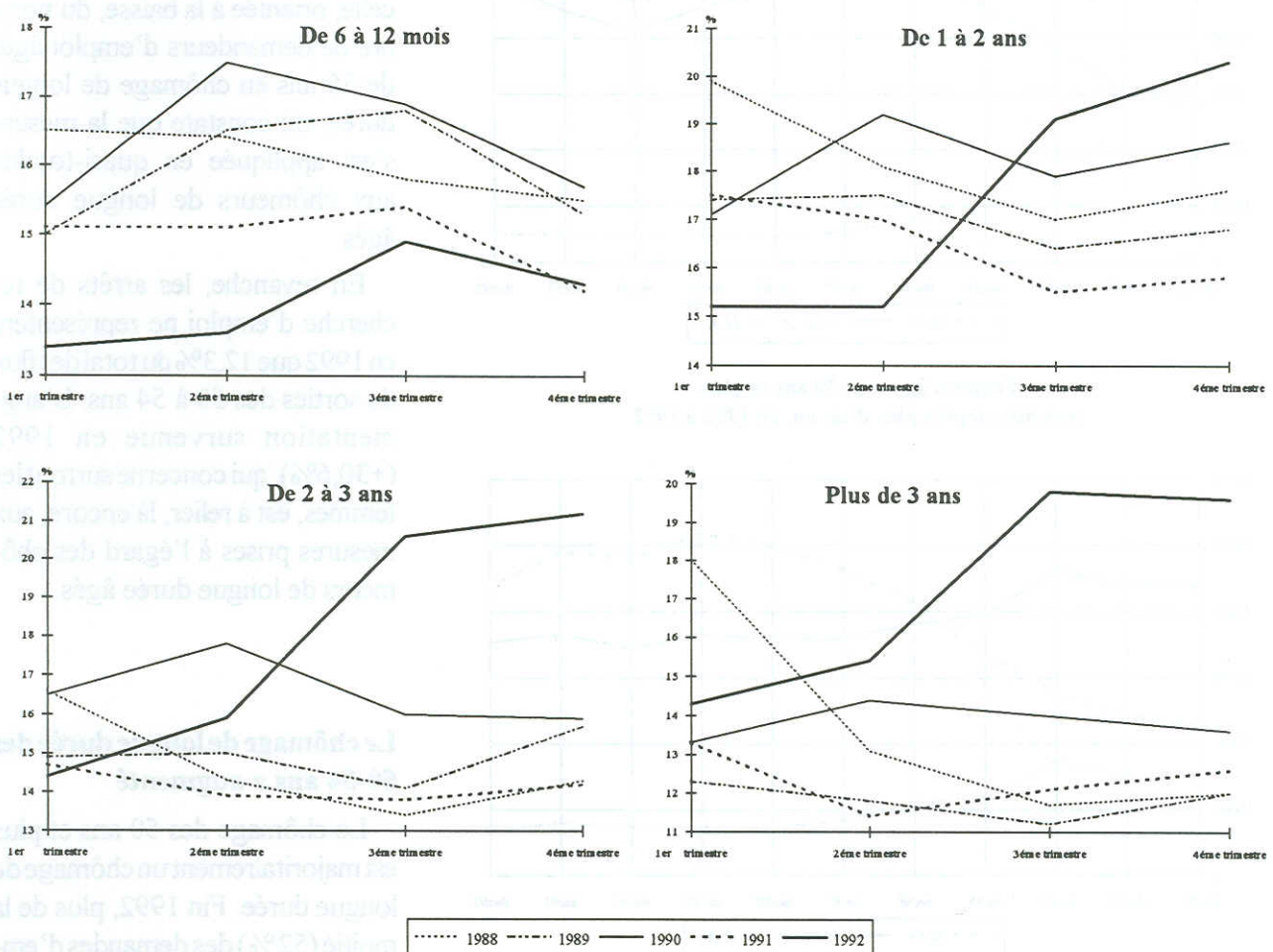
Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an est passé de 193 000 fin décembre 1982 à 191 000 fin décembre 1992, soit une quasi-stabilité en dix ans, à

comparer à l'augmentation de 68,7 % du chômage de longue durée tous âges confondus. Ce phénomène tient pour une large part à la mise en place des dispositifs de retrait d'activité, qui explique d'importantes différences de situation selon l'âge. C'est en effet uniquement le chômage de longue durée des 50 à 54 ans qui a augmenté : + 83 % en 10 ans. Ici encore, la différence entre les deux sexes est marquée : le chômage de longue durée des hommes de 50 à 54 ans augmente de fin 1982 à fin 1987, puis diminue, sauf en fin de période (graphique 2). A noter l'importance du nombre de demandeurs inscrits depuis 1 à 2 ans, qui augmente de 13,5 % en 1991 et de 10,3 % en 1992. Aux mêmes dates,

le nombre des demandeurs inscrits depuis 3 ans et plus diminue de 2,7 % et de 14,7 %, en liaison avec le Plan « 900 000 CLD ». Chez les femmes du même âge, le chômage de longue durée augmente de fin 1982 à fin 1989, puis diminue ensuite, même en 1992 (- 10,9 %). Entre fin 1989 et fin 1991, le nombre de personnes inscrites depuis plus de 3 ans dépasse celui des chômeuses ayant de 1 à 2 ans d'ancienneté. En 1992 le chômage de très longue durée régresse plus fortement.

Le nombre des chômeurs de longue durée âgés de 55 à 59 ans a au contraire diminué de près de 22 % en dix ans, les hommes davantage que les femmes jusqu'à 1990. A

Graphique 3
Taux d'écoulement des plus de 50 ans par durée d'inscription depuis 1988



partir de 1991, la tendance s'inverse : le nombre d'hommes inscrits depuis plus d'un an augmente de 9,2% en 1991 et de + 12,6% en 1992, tandis que chez les femmes ces évolutions sont respectivement de + 5,8% et de - 3,0%. Enfin, les chômeurs de longue durée âgés de 60 ans et plus diminuent de près de 65% entre fin 1982 et fin 1992. A ces âges, le chômage de longue durée est un chômage de très longue durée. La part des inscriptions d'une ancienneté égale ou supérieure à 3 ans est constamment plus importante que celle des autres durées, en particulier chez les femmes. En 1992 cependant, le chômage de longue durée des hommes inscrits depuis 1 à 2 ans reprend, toujours du fait du Plan « 900 000 chômeurs de longue durée ».

Sur la période la plus récente, l'évolution des taux d'écoulement trimestriels (1) des demandeurs âgés de 50 ans et plus (graphique 3) permet de mieux visualiser les effets du Plan « 900 000 CLD » en 1992 : tandis que les taux correspondant à une ancienneté d'inscription comprise entre 6 et 12 mois diminuent depuis 1990, ceux des demandeurs inscrits depuis 1 à 2 ans, et surtout depuis 2 à 3 ans et 3 ans et plus, se redressent fortement en 1992.

Surtout des ouvriers, mais de plus en plus de cadres

La structure des qualifications des demandeurs âgés de 50 ans et plus a évolué en 10 ans en partie sous l'influence générale de la structure des emplois en France : dimi-

(1) Part des demandeurs d'emploi qui sortent du chômage au cours d'un trimestre parmi les présents à la fin du trimestre précédent. L'ancienneté est mesurée en début de trimestre.

nution du nombre de manoeuvres et d'O.S., progression des employés qualifiés, des cadres et des techniciens-agents de maîtrise.

Le nombre de manoeuvres a diminué plus tôt (dès la fin de 1984) et à un rythme plus soutenu chez les 55-59 ans que chez les 50-54 ans pour lesquels le mouvement de baisse ne débute qu'à la fin de 1989 (graphique 4). De même, celui des O.S. est en progression chez les 50-54 ans jusqu'à la fin de 1988, alors qu'il décroît chez leurs aînés dès la fin de 1983.

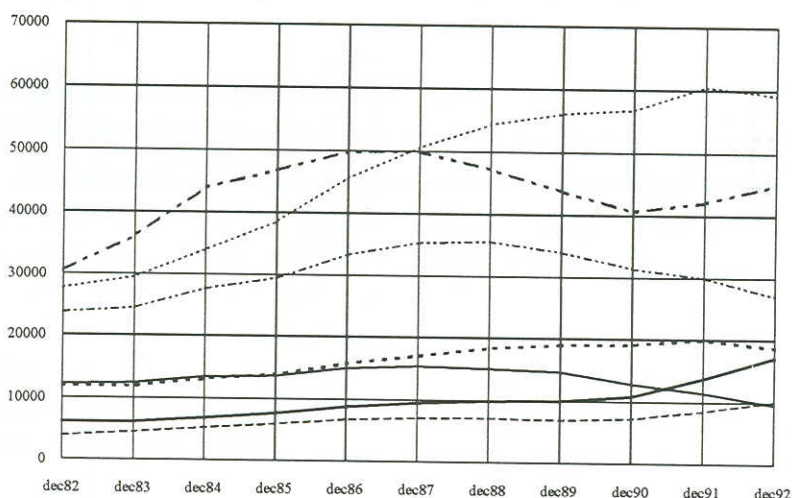
Les ouvriers qualifiés ont subi davantage que les autres catégories

les fluctuations de l'emploi industriel : ils ont bénéficié de l'embellie de l'emploi entre 1987 et 1990, lorsque les industriels se plaignaient de difficultés d'embauche, et subi fortement le contrecoup des suppressions d'emplois depuis 1990. Le nombre de demandeurs d'emploi ouvriers qualifiés commence à diminuer à partir de fin 1984 chez les 55-59 ans et de fin 1987 chez les 50-54 ans. Il augmente à nouveau à partir de la fin de 1990. De même, les techniciens et agents de maîtrise âgés ont vu leur chômage croître depuis la fin de 1989.

S'agissant des cadres, les évolu-

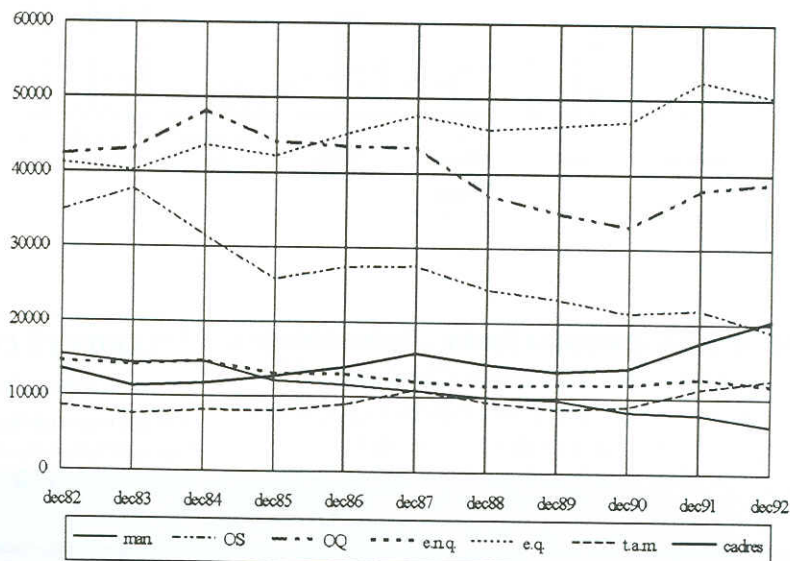
Graphique 4
DEFM des 50-54 ans, par qualification de 1982 à 1992

Stocks en fin de mois en nombre, cat. 1



DEFM des 55-59 ans, par qualification de 1982 à 1992

Stocks en fin de mois en nombre, cat. 1



tions correspondantes affectent davantage les 50-54 ans qui enregistrent une augmentation de 26,0% de fin 1990 à fin 1991 (contre +25,1% chez les plus âgés) et de 24,7% en 1992 (+16,6% pour les 55-59 ans). Fin décembre 1992, les cadres représentent 9,1% des DEFM de 50-54 ans et 12,7% des DEFM de 55-59 ans, contre 5,6% de l'ensemble des DEFM, tous âges confondus.

Le chômage des employés qualifiés devient prépondérant au cours de l'année 1986 pour les demandeurs âgés de 55 à 59 ans et à partir de fin 1987 pour les 50-54 ans. Jusqu'en 1990, il augmente plus vite chez les 50-54 ans que chez leurs aînés. Il culmine en 1991, la hausse sur l'année étant plus forte pour les 55-59 ans que pour les 50-54 ans, puis diminue en 1992, davantage pour les plus âgés.

Un chômage industriel, surtout chez les 55-59 ans

Près de la moitié des demandes enregistrées en 1992 des 55-59 ans, proviennent de l'industrie et du bâtiment (48,5%); cette proportion est de 43% pour les 50-54 ans, et d'un tiers pour l'ensemble des flux d'inscription à l'ANPE de personnes ayant déjà travaillé (graphique 5).

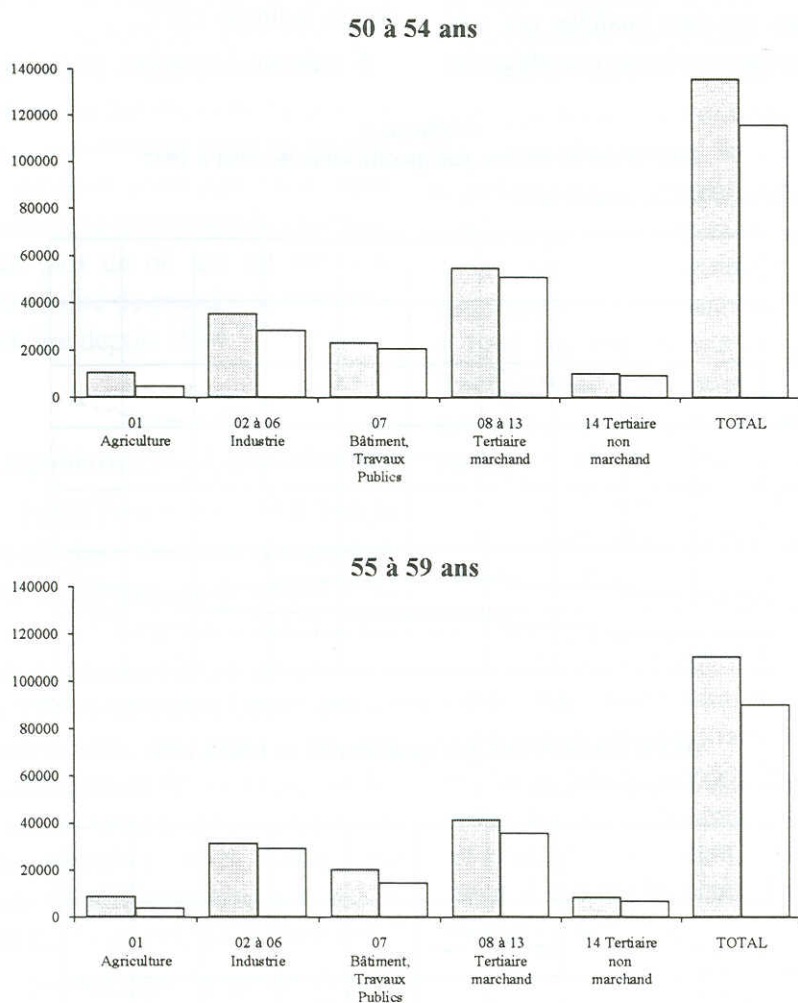
La part des inscriptions des 55-59 ans en provenance des industries de biens intermédiaires et d'équipement représente, en 1992, 17,4% des entrées à cet âge, alors que chez les 50-54 ans, cette proportion n'est que de 10%. Les industries de biens de consommation courante représentent 12% des demandes enregistrées pour chacune des deux tranches d'âge en 1992.

À l'inverse le tertiaire marchand est moins représenté pour les tranches d'âge étudiées. En 1992, 44% des demandes des 50-54 ans proviennent du tertiaire marchand, ce qui est le cas de 40% des demandes enregistrées des 55-59 ans et de 52% pour l'ensemble des demandes provenant de personnes ayant déjà travaillé dans ce secteur avant de s'inscrire à l'ANPE.

Nathalie BOURDON,

Fabrice BENOIT-MOUTON.

Graphique 5
Entrées à l'ANPE (cat. 1) par activité économique antérieure et âge



PREMIÈRES INFORMATIONS – ISSN 0298-430 X

Directeur de la Publication : *Claude SEIBEL.*

Rédaction : DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE,
DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES

Pièce 222 B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.

Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 / 40 56 56 62

Fax : 16 (1) 40 56 73 42.

TARIFS ET CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Premières Informations / Premières Synthèses (80 numéros par an)

A souscrire auprès de : Documentation Française,
Service Diffusion - 124, rue Henri-Barbusse
93308 AUBERVILLIERS Cedex

500 F/an

Téléphone : (1) 48 39 56 00 - Fax (1) 48 39 56 01